

1. Les finances et la fiscalité

Arrêter l'hémorragie

Quand on consulte des sites spécialisés dans l'analyse des finances locales (PROXITI.info ou le site du Ministère des Finances), on ne peut que constater les mauvaises notes accumulées dans tous les domaines : fiscalité, dette, et dépenses par habitant.

Le constat pour ANNOT est le suivant :

- la dette : + 23,3 % en moyenne annuelle depuis 2008 ; la dette totale par habitant est de 2 446 euros, alors que la moyenne des communes de même structure démographique est de 610 euros par habitant,
- les dépenses totales par habitant se chiffrent à 2 527 euros (moyenne : 1 016 euros),
- la fiscalité : le prélèvement par habitant s'élève à 866 euros (moyenne : 296 euros).

Nous avons, par ailleurs, une illustration des difficultés financières de la commune à l'examen des comptes de 2012 détaillés par la délibération du conseil municipal du 1^{er} mars 2013. Une lecture attentive permet, en effet, de conclure à un déficit global de 203 365,78 euros, ce qui ne manque pas de nous inquiéter pour l'avenir.

Notre projet

- Faire toute la lumière sur la situation financière réelle et communiquer les chiffres et les perspectives à l'ensemble des Annotains.
- En tout état de cause, appliquer une politique de modération fiscale, consistant à ne pas augmenter la pression fiscale, voire favoriser une baisse des taux d'imposition.
- Déterminer, à partir des données réelles issues de l'analyse financière, les marges de manœuvre susceptibles de permettre d'alimenter notre projet et élaborer une prospective financière qui sera régulièrement mise à jour.
- Faire la chasse au gaspi systématique en remettant en question toutes les mauvaises décisions prises ces dernières années ;
- Restructurer la dette pour créer de nouvelles possibilités de financement.